



FICHE D'INFORMATION SUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE FERME EN ÉLEVAGE BIOLOGIQUE

GESTION DE LA DOULEUR DANS L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL

1. L'ÉCORNAGE

Réalisée en collaboration avec le groupe de travail sur le bien-être des animaux du CEAB, juillet 2009

INTRODUCTION

La douleur est une épreuve affective pénible assortie d'un aspect physiologique et psychologique susceptible de réduire la capacité de l'animal de jouir de la vie ou de nuire au fonctionnement naturel. La douleur provient de stimuli chimiques, thermiques ou mécaniques qui endommagent ou risquent d'endommager les tissus.

La recherche montre que bien des procédures usuelles associées à l'élevage comme l'écornage et la castration font souffrir l'animal. Certaines méthodes sont moins douloureuses, mais d'autres sont toujours douloureuses des heures après l'intervention. Les signes de douleur, qui varient selon les animaux, ne sont pas nécessairement évidents.

Les chercheurs ont tenté de trouver des moyens efficaces de réduire la douleur, puisque l'absence de douleur est un élément essentiel du bien-être de l'animal – ce que les normes biologiques reconnaissent en interdisant aux éleveurs de modifier la physiologie de l'animal, sauf en cas d'extrême nécessité. Le cas échéant, il faut que la procédure employée réduise au minimum la douleur, le stress et la souffrance.

Le soulagement de la douleur, permis pour atteindre cet objectif (voir CAN/ONGC-32.310, 6.7.2), doit inclure une combinaison d'anesthésiques, de sédatifs ou d'analgésiques dont l'efficacité est reconnue pour maîtriser la douleur durant et après la procédure douloureuse en question. La norme exige notamment l'emploi d'anesthésiques ou de sédatifs lors de l'écornage de veaux de race laitière.

Il est conseillé de suivre les recommandations propres à chaque espèce, et les analgésiques et anesthésiques doivent être prescrits par un vétérinaire. Tout le matériel employé doit être nettoyé et désinfecté après chaque animal. La gestion efficace de la douleur nécessite une relation de travail étroite avec le vétérinaire qui contribuera à déterminer les pratiques les plus appropriées et à enseigner des façons de procéder les moins stressantes possibles.

ÉVALUATION DU BESOIN

Les agriculteurs biologiques doivent se poser les questions suivantes.

1. La procédure est-elle nécessaire?

En respectant des normes de bien-être rigoureuses et en satisfaisant aux besoins comportementaux du bétail, il est possible d'éliminer le besoin d'intervention chirurgicale. Par exemple, fournir plus d'espace aux chèvres pour réduire les comportements agressifs est préférable à l'écornage, pour éviter les blessures.

2. Peut-on obtenir les mêmes résultats en procédant autrement?

Y a-t-il des races ou des géniteurs sans cornes préférables à l'écornage?

3. Si l'on n'a pas d'autre choix, quelle méthode est la moins douloureuse et la plus pratique?

Si l'on juge la procédure nécessaire, on peut réduire la douleur au moyen de divers analgésiques et anesthésiques.

RECOMMANDATIONS POUR LES BOVINS

C'est pour diminuer le risque de blessures aux humains et aux autres animaux que l'on écorne généralement les bovins.

La pratique exemplaire recommandée consiste à écorner l'animal à un âge précoce en retirant les « bourgeons » avant l'apparition des cornes (avant 3 semaines) ou les cornes visibles et les tissus avoisinants, présents à l'âge de 3 semaines environ. Il vaut mieux retirer les bourgeons avant l'âge de 2 semaines, car la procédure est moins invasive et moins douloureuse. On ne doit écorner que les veaux qui ne présentent aucun signe de maladie.

L'écornage de bovins adultes est une procédure très douloureuse, à éviter à moins que le bien-être du troupeau entier ne soit menacé. Le cas échéant, l'intervention ne doit être pratiquée que par un vétérinaire.

Méthodes d'écornage

1) Écornage au fer. Le fer doit atteindre la température d'environ 600 °C (chauffé au rouge). Appuyer fermement sur la tête de l'animal en prenant soin d'éloigner l'oreille du fer. Faire pivoter le fer autour du bourgeon jusqu'à la formation d'un disque de couleur cuivrée, à la base de celui-ci. Si une partie du disque n'a pas cette couleur rougeâtre, des cornes rudimentaires ou partielles pourraient se former. L'opération ne devrait pas prendre plus de 10-15 secondes chez les jeunes veaux. Avertissement : Les os du crâne sont minces et peuvent diffuser la chaleur et endommager le cerveau de l'animal. Voir la fiche d'information du [ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario](http://www.omafra.gov.on.ca/english/livestock/dairy/facts/09-003.htm#hot) :

<http://www.omafra.gov.on.ca/english/livestock/dairy/facts/09-003.htm#hot>

Le recours à cette intervention dépend de la taille de la corne.



2) Écornage par cautérisation chimique. Appliquer une mince couche de pâte caustique sur le bourgeon. La douleur est plus facile à maîtriser en utilisant une pâte, mais il faut prendre des mesures pour prévenir les brûlures accidentelles à d'autres animaux. Il est préférable de placer les animaux dans un enclos séparé durant au moins 24 heures suivant l'application du produit. Si on ne peut isoler les animaux pendant 24 heures, les isoler pendant au moins 6 heures suivant la procédure.

3) On peut également procéder à l'écornage à l'aide de cisailles semi-circulaires rattachées à des poignées que l'on place autour des cornes aux fins d'amputation. Cette méthode **n'est pas recommandée**.



RECOMMANDATIONS POUR LES MOUTONS ET LES CHÈVRES

Il n'est pas nécessaire d'écorner les moutons – choisir des races sans corne. Les chèvres à cornes ne poseront aucun problème dans des installations bien aménagées, d'autant plus que les cornes servent à la toilette et à la communication sociale. La recherche démontre que les femelles cornues ne sont pas plus agressives que celles qui n'ont pas de cornes. L'agression devient un problème seulement si l'espace est inférieur à 2m² par animal.

L'écornage est la seule option pour les chèvres (les chèvres sans corne ont une fertilité limitée) et il ne doit être pratiqué que par un vétérinaire ou une personne compétente. Ne pratiquer l'intervention que sur des sujets en excellente santé, âgés de 2 à 30 jours (races européennes : 2-7 jours pour les mâles, 3-10 jours pour les femelles; les nubiennes ne présentent aucun

bourgeon avant 30 jours). Employer une méthode adéquate de soulagement de la douleur; et préférer l'écornage au fer à celui à la pâte caustique qui nécessite l'isolement de la mère pour empêcher le transfert de la pâte au pis. Allouer suffisamment de temps après chaque chevreau pour profiter au maximum de la chaleur; n'appliquer que pendant 5-10 secondes.

SOULAGEMENT DE LA DOULEUR RECOMMANDÉ

L'écornage ne doit jamais se pratiquer sans soulagement de la douleur.

Lorsqu'on utilise un fer pour enlever bourgeons et cornes, l'anesthésie par blocage nerveux sert à réduire la sensation douloureuse immédiate, mais elle ne suffit pas à soulager la douleur postopératoire. Il est plutôt recommandé d'utiliser une combinaison de sédatifs et d'anesthésiques locaux et systémiques.

La méthode suivante est recommandée pour **l'écornage au fer**.

- a) Sédatif – Administrer un sédatif comme la xylazine une vingtaine de minutes avant l'écornage, ce qui réduira la réaction du veau à l'immobilisation et le besoin d'administrer un anesthésique local durant l'intervention.
- b) Anesthésique local – lidocaïne ou bupivacaïne avant l'écornage, et se conformer aux délais d'action suggérés par le fabricant. Pour vérifier l'efficacité du produit, piquer la peau pour voir si l'animal éprouve une sensation quelconque autour du bourgeon ou à la base de la corne.
- c) Analgésie postopératoire – Administrer un anti-inflammatoire non stéroïdien comme la kétoprofène, pour soulager la douleur postopératoire. Idéalement, administrer le produit pendant au moins 24 heures après l'écornage. La durée de l'effet dépend du produit employé. Consulter un vétérinaire pour connaître les procédures et les médicaments employés, selon vos besoins.

Certains producteurs biologiques emploient des produits homéopathiques comme l'arnica ou le « Rescue Remedy » (fleurs de Bach) pour soulager la douleur, mais la recherche n'en a pas démontré l'efficacité.

La recherche indique que pour l'écornage à la pâte caustique, l'anesthésie par blocage nerveux ne réduit pas les comportements associés à la douleur observés. En fait, l'administration du

produit risque d'augmenter l'inconfort de l'animal, peut-être à cause de son mode d'action.

Until D'ici à ce qu'il y ait plus de recherche dans ce domaine, les mesures de soulagement de la douleur suivantes sont recommandées pour **l'écornage à la pâte caustique**.

- a) Sédatif – Administrer un sédatif comme la xylazine approximativement 20 minutes avant l'écornage.
- b) Analgésique postopératoire – Voir les recommandations pour l'écornage au fer

Étant donné que **l'écornage** de bovins adultes ne peut être pratiqué que par un vétérinaire, tout protocole de soulagement de la douleur doit être administré par le vétérinaire traitant.

RÉSUMÉ – L'ÉCORNAGE

- Pour l'écornage au fer, utiliser une combinaison de sédatifs, d'analgésiques et d'anesthésiques.
- Pour l'écornage à la pâte caustique, employer une combinaison de sédatifs et d'analgésiques.
- Seul un vétérinaire ou une personne compétente devrait pratiquer l'écornage.
- L'écornage de bêtes adultes ne doit être pratiqué que par un vétérinaire et seulement si l'intervention est absolument nécessaire pour le bien-être du troupeau.
- Pour l'écornage à la pâte caustique, isoler les veaux et les chevreaux pour éviter toute brûlure caustique à d'autres animaux.

SOURCES D'INFORMATION

1. Anderson, N., *Dehorning of Calves*, fiche d'information du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, 2009
<http://www.omafra.gov.on.ca/english/livestock/dairy/facts/09-003.htm#hot>.
2. Bourne, D., *Pain Prevention for Disbudding and Dehorning of Goats and Sheep*, http://wildlife1.wildlifeinformation.org/s/00man/PainRumOverviews/PainProc/P02PainPrevGoat_Disbudding.htm.
3. Loretz, C., B. Wechsler, R. Hauser et P. Rusch, « A comparison of space requirements of horned and hornless goats at the feed barrier and in the

lying area », *Appl Anim Behav Sci*, 2004, n° 87, p. 275-283.

4. Rushen, J., A.M. de Passillé, M. von Keyserlingk et D.M. Weary, *The Welfare of Cattle*, Springer, Dordrecht, Pays-Bas, 2008.

5. Vickers, K.J., L. Neil, L.M. Kiehlbauch et D.M. Weary, « Calf response to caustic paste and hot-iron dehorning using sedation with and without local anesthetic », *Anim Sci*, 2005, n° 88, p. 454-1459.

6. Weary, D.M., L. Neil, F.C Flower et D. Fraser, « Identifying and preventing pain in animals », *Appl Anim Behav Sci*, 2006, n° 100, p. 64-76.

REMERCIEMENTS

Document rédigé et préparé par Kristen Walker et Marina von Keyserlingk du programme de bien-être des animaux de l'Université de la Colombie-Britannique, et par Anne Macey.

La présente fiche d'information et les autres de la série « Le bien-être des animaux de ferme en élevage biologique » ont été réalisées avec le concours de membres du groupe de travail sur le bien-être des animaux du CEAB, et des personnes ayant une expertise et une expérience pertinentes. Le groupe de travail reconnaît la grande valeur de l'information sur le bien-être des animaux recueillie dans les études scientifiques. Ces fiches sont une tentative d'intégration des meilleures observations scientifiques disponibles aux pratiques de gestion agricole exemplaires reconnues. Fiche d'information réalisée grâce au soutien du fonds de développement du secteur biologique de la Colombie-Britannique



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Renseignements :

Consultez agbio.ca ou
communiquiez avec nous à :
C.P. 550 Truro NS B2N 5E3
Tél. : 902-893-7256
Télééc. : 902-896-7095
Courriel : oacc@nsac.ca

NSAC
NSAC. Embrace Your World.